

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 10/11/2020

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mardi 10 novembre 2020 à 9 h 00 au siège du SDEEG - 12 rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Roger RECORs**, Président.

## PRÉSENTS

- M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH
- Mme BOURSEAU Christiane, Maire de VIRSAC
- Mme BRISSON Sylvie, Maire de YVRAC
- M. DAIRE Christian, Maire de TOULENNE
- M. DELUGA François, Maire de LE TEICH
- Mme DUCOURTIOUX Nadine, Maire de ARSAC
- M. DUDON Bernard, Maire de PESSAC-SUR-DORDOGNE
- M. DUPRAT Christophe, Maire de SAINT AUBIN DE MÉDOC
- M. DURANT Marcel, Maire de FRONSAC
- M. EGRON Jean-François, Président du CCAS de CENON
- Mme EYHERAMONNO Mauricette, Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Fronsadais
- Mme GANTCH Chantal, Maire de SAVIGNAC DE L'ISLE
- Mme LE YONDRE Nathalie, Maire de AUDENGE
- Mme LEMAIRE Anne-Marie, Membre du Conseil d'administration du CCAS de VILLENAVE D'ORNON
- M. MANO Alain, Conseiller communautaire de la COBAN
- M. MAU Didier, Président de la Communauté de communes Médoc-Estuaire
- M. MINCOY Jean, Maire de CISSAC-MÉDOC
- M. PAIN Cédric, Maire de MIOS
- Mme PALIN Karine, Maire de SOUSSANS
- M. POIGNONEC Michel, Maire-adjoint de VILLENAVE D'ORNON
- M. SIRDEY Denis, Maire-adjoint de LIBOURNE
- Mme VIANDON Catherine, Conseillère municipale de SAINT GERMAIN DU PUCH
- M. VINCENT Dominique, Conseiller départemental

## REPRÉSENTÉS

- M. ASTIER Dominique, Maire-adjoint de CENON (procuration à M. EGRON Jean-François)
- M. GAZEAU Francis, Maire de CADAUJAC (procuration à M. DURANT Marcel)
- Mme SAINTOUT Michelle, Maire de SAINT ESTEPHE (procuration à M. DUDON Bernard)
- Mme ZAMBON Josiane, Maire de SAINT LOUIS DE MONTFERRAND (procuration à M. RECORs Roger)

## EXCUSÉS

- M. BOUDIÉ Florent, Conseiller régional
- Mme BOULTAM Yasmina, Conseillère régionale
- M. DENOYELLE Stéphane, Maire de SAINT PIERRE D'AURILLAC
- M. FATH Bernard, Conseiller Départemental du Canton de LA BRÈDE
- Mme LARRUE Marie, Maire de LANTON
- Mme MOGA Martine, Conseillère régionale
- Mme MONCOUCUT Edith, Conseillère Départementale du Canton de Pessac I
- M. MONTION Alain, Maire de SAINT ROMAIN LA VIRVEE
- M. SALLABERRY Emmanuel, Président du CCAS de TALENCE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. BILLOUX Roger, Conseiller municipal de PINEUILH

**PAYEUR** : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent.

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 4 novembre 2020 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 4 novembre 2020.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 10/11/2020

Délibération n° DE-0034-2020

**Objet : Délégation d'attributions du Conseil d'administration au Président du Centre de Gestion**

La réglementation en vigueur impose au Conseil d'Administration du Centre de Gestion de se réunir au moins deux fois par an.

Compte tenu de l'intervalle de temps qui peut séparer deux réunions du Conseil d'administration et des exigences d'une bonne gestion, il est souhaitable que le Président reçoive délégation de l'Assemblée délibérante pour intervenir dans des domaines relevant normalement de la compétence de l'organe délibérant et ce, conformément aux dispositions de l'article 28/deuxième alinéa du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

**DÉCIDE**

- d'accorder au Président, pour la durée de son mandat, délégation de pouvoir dans les domaines suivants :
  - les décisions relatives à l'acquisition, l'échange ou l'aliénation de biens mobiliers, de fournitures et de services et notamment les décisions sur les marchés publics de travaux, de fournitures ou de services dans la limite des marchés soumis au respect d'une procédure formalisée exigeant la consultation préalable de la commission d'appel d'offres ou d'un jury ;
  - l'acceptation ou le refus de dons ou legs ;
  - la conclusion de conventions avec d'autres centres de gestion ou des collectivités non affiliées liées à l'organisation de concours et examens professionnels notamment dans le cadre défini par les trois premiers alinéas de l'article 26 de la loi statutaire du 26 janvier 1984 précitée ;
  - les prises et cessions de bail d'une durée supérieure à trois ans ;
  - la fixation des effectifs d'agents contractuels temporaires ou de remplacement ;
  - la fixation des conditions d'emploi des personnels du Centre de Gestion.

**HABILITE**

- le Président à subdéléguer sa signature à un membre du bureau délégué pour tout ou partie des attributions précitées.

Le Président rendra compte au Conseil d'administration des décisions qu'il aura prises dans le cadre des délégations accordées par la présente délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 10/11/2020

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 10 novembre 2020.

Le Président,



**Roger RECORS**  
Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : **12 NOV. 2020**

PUBLIÉE LE : **12 NOV. 2020**

# Acte à classer

DE-0034-2020

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2020-11-12T12-04-42.00 ( MI226407481 )

Identifiant unique de l'acte : 033-283300036-20201110-DE-0034-2020-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Délégation d'attributions du Conseil d'administration  
au Président du Centre de Gestion

Date de décision : 10/11/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions  
5.4.1. permanente

Acte : DE-0034-2020 Délégation  
d'attributions du Conseil  
d'administration au Président du  
Centre de Gestion.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 12/11/20 à 12:04

Date 12/11/20 à 12:04

Date 12/11/20 à 12:10

Par SMETRYNS Ludivine

Par SMETRYNS Ludivine